



Procès-verbal de la 16e Assemblée Générale ordinaire de l'Association Dépression Postpartale Suisse du 05.03.2022 sur zoom

1. Mot de bienvenue

La présidente Andrea Borzatta souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la 16e Assemblée Générale de l'Association Dépression Postpartale Suisse sur zoom.

2. Présence

Membres du comité de conseil présents: Andrea Borzatta, Alexandra Simianer Miron, Maya Latscha-Fankhauser, Nina Bollinger, Yvonne Suter, Claudine Haus

Membres du comité de conseil excusés : aucun

Membres du comité de conseil ne se présentant plus à l'élection : Alexandra Simianer Miron

Nouveaux membres du comité de conseil à élire : aucun

Membres présents : Annika Redlich, Felicitas Torri, Elena Ganzit, Sophie Waibel, Marion Bigger-Buchli

Membres excusés : Gaby Meier-Felix, Rita Nifeller-Röllli, Marij Schwegler

Membres inscrits mais non présents : Fabienne Forster, Dr. Oguz Omay

Invités sans droit de vote : Claudia Löffler-Hass, nouvelle vérificatrice à élire

Les réviseurs Beat Suter et Beat Hofmann sont excusés.

3. Election de la scrutatrice

Maya Latscha-Frankhauser est élue scrutatrice à l'unanimité.

Il y a 11 participants avec le droit de vote, il faudra donc 6 voix pour accepter les décisions à l'unanimité.

4. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'année précédente 2021 est approuvé à l'unanimité.

6. Approbation du rapport annuel de 2021

Le rapport annuel de 2021 est présenté par Andrea Borzatta, la parole est donnée à Yvonne Suter pour parler du groupe psychose post-partum, Felicitas Torri résume le début et la poursuite du travail en Suisse romande. Le rapport annuel de 2021 est ensuite approuvé à l'unanimité.

7. Comptes annuel 2021

a) Présentation

Les comptes sont présentés et expliqués par Nina Bollinger.

b) Rapport des réviseurs

Le rapport des réviseurs est lu par Felicitas Torri au noms des réviseurs.

c) Approbation

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité et la décharge est donnée.

8. Approbation du programme d'activités 2022

Le programme d'activités est présenté par Annika Redlich et ensuite approuvé à l'unanimité.

9. Approbation du budget 2022

Le budget est présenté par Andrea Borzatta et approuvé à l'unanimité.

10. Mutations

Les mutations sont présentées par Annika Redlich. 30 nouveaux membres se sont inscrites en 2021, il y a eu 2 démissions. L'association compte actuellement 139 membres. 19 nouveaux parrains et marraines ont rejoint l'association en 2021, dont l'un est un ancien père concerné. L'association compte donc actuellement environ 90 parrains et marraines.

11. Fixation des cotisations des membres

Les cotisations des membres sont approuvées à l'unanimité. Elles restent fixées à 50 CHF pour les personnes individuelles, 80 CHF pour les couples et 150 CHF pour les institutions.

12. Elections

a) Comité de conseil

Les membres du comité de conseil Andrea Borzatta, Maya Latscha-Fankhauser, Claudine Haus, Nina Bollinger et Yvonne Suter sont élus à l'unanimité. Alexandra Simianer Miron ne se fait pas réélire pour l'année à venir, elle fait une pause. Elle est chaleureusement remerciée pour son engagement.

Andrea Borzatta remercie chaleureusement tous les membres du comité de conseil et les membres actifs pour leur soutien et leur bonne collaboration.

b) Réviseur

Beat Hofmann ne se fait pas réélire, il a été chaleureusement remercié au préalable. Claudia Löffler-Hass se présente pour lui succéder. Beat Suter se laisse élire en son absence. Claudia Löffler-Hass et Beat Suter sont tous deux élus à l'unanimité pour deux ans en tant que vérificatrice et vérificateur.

13. Demandes

- a) Du comité de conseil: aucune
- b) Des membres: aucune

14. Divers

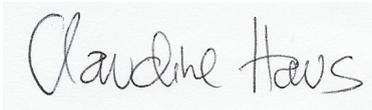
Marion Bigger-Buchli félicite l'équipe de l'association pour son évolution à un centre de contact à l'échelle nationale. Yvonne Suter remercie, au nom de l'équipe, Andrea Borzatta pour son engagement en tant que présidente de l'association.

15. Prochaine Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 25.3.2023. Le lieu et l'heure exacte seront déterminés ultérieurement.

16. Clôture de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est clôturée à 18h23.



Meilen, le 6 mars 2022